

# La lettre

des élus communistes et apparentés  
de Vénissieux - N° 72 - avril 2023

170  
enfants  
seront  
bientôt  
accueillis  
dans la  
nouvelle  
maison



de l'enfance Anne Sylvestre

## Réforme des retraites : le peuple doit décider !

Les communistes soutiennent et participent pleinement à la mobilisation contre la réforme injuste des retraites que cherche à nous imposer le gouvernement de Mme Borne.

Ce mouvement social, conduit par une intersyndicale réunissant l'ensemble des syndicats de salariés et de la jeunesse, est exemplaire. Il a permis à la très grande majorité des citoyens du pays d'exprimer leur opposition au recul de l'âge légal de la retraite.

Cette mobilisation populaire prouve que le président et son gouvernement sont en échec sur cette loi, n'ayant ni majorité sociale - tous les syndicats y sont opposés, ni majorité populaire - 70% des français et 90% des actifs refusent cette loi ; ni majorité politique - comme le démontre l'usage du 49.3.

La validation de la loi par le Conseil constitutionnel ne lui confère aucune légitimité populaire. Sa promulgation expresse par Macron est une provocation au peuple.

Le duo Macron-Borne doit retirer cette réforme.

Il appartient au peuple, juge suprême en démocratie de décider. Nous exigeons la tenue d'un référendum d'initiative partagée.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au  
Maire

## NOUVELLE MAISON DE L'ENFANCE ANNE SYLVESTRE

La nouvelle maison de l'enfance Anne Sylvestre est un beau bâtiment aux couleurs éclatantes et aux espaces fonctionnels, qui pourra bientôt accueillir les enfants des quartiers Max Barel-Monery-Charréard-Pasteur.

Cette réalisation inscrite dans notre plan de mandat est notre 11ème Maison de l'Enfance, des équipements utiles et appréciés par les enfants et leurs parents. Nous remercions les agents travaillant dans ces structures, pour leur implication, leur savoir-faire et leurs projets d'animation d'une grande qualité. Nos équipes enfance-jeunesse ont participé à la conception de cette nouvelle maison de l'enfance Anne Sylvestre dans un travail d'équipe s'appuyant sur leur expertise et leur professionnalisme.

3,8 millions d'euros ont été investis dans ce projet, des moyens financiers importants, à la hauteur de nos ambitions éducatives. Bien plus que des garderies, nos maisons de l'enfance sont des lieux d'épanouissement et de découverte. Nos enfants y apprennent le bien-vivre ensemble et les principes fondamentaux de démocratie, citoyenneté, solidarité, laïcité...Des valeurs fortes que nous, communistes et républicains, portons haut et fort dans nos luttes.

Sophia BRIKH - *Conseillère municipale*

» Anne Sylvestre, décédée en 2020, reste l'une des figures marquantes de la chanson française. Il serait limité de cantonner cette autrice-compositrice-interprète au seul registre des « fabulettes », chansons pour enfants pleines de tendresse et d'intelligence, dont elle a composé 18 albums. Anne Sylvestre s'est produite aux côtés de Barbara, Georges Brassens, Boby Lapointe, et elle savait dans ses textes saisir l'air du temps et capter les grands mouvements de société.

Notre nouvelle Maison de l'enfance des quartiers Max Barel-Monery-Charréard-Pasteur, portera fièrement son nom.

Cette dénomination nous permet également de féminiser un espace public bien trop souvent réservé aux hommes dans les villes françaises. Après Flora Tristan et Simone Veil, Anne Sylvestre a toute sa place dans notre commune.

Michèle PICARD - Maire

## GESTION DES DÉCHETS FORAINS

Les marchés forains sont de formidables lieux de vie et de rencontres. Ils sont un outil économique essentiel pour l'approvisionnement des familles qui viennent y chercher des prix bas et des produits de producteurs. Mais ce sont aussi des événements à fort impact sur la propreté urbaine.

**Ce sont les communes qui décident des marchés**, de leur localisation, du nombre de places, qui les organisent. La commune connaît ses marchés, assure leur bon fonctionnement et assume pour cela des dépenses importantes.

**Les services métropolitains assurent la collecte et le traitement des déchets des marchés depuis toujours.** Mais la loi dit que c'est le producteur des déchets qui doit organiser le tri. La Métropole a donc annoncé, dans un premier temps, qu'elle ne réaliserait plus la collecte des marchés et que les communes devraient s'en charger. Les réactions ont été nombreuses. C'est la première fois que la Métropole décide de se débarrasser d'une compétence dont elle ne veut pas au lieu de vouloir prendre une compétence des communes.



**Depuis un an, de nombreuses réunions ont eu lieu, y compris au niveau des maires et du président de la Métropole pour aboutir à un compromis.**

La Métropole continuera à assurer la collecte et le traitement des déchets jusqu'en 2028. Cela nous donne du temps pour discuter des conditions de coopération entre communes et Métropole, et cela pourrait se faire dans le cadre du pacte de cohérence métropolitain, délibéré à chaque début de mandat.

Nous sommes favorables aux mutualisations quand elles ont du sens et qu'elles permettent d'améliorer le service public. Nous pensons que la Métropole doit poursuivre la collecte des déchets des marchés.

**Mais le vrai enjeu est de réduire les déchets forains.** Cela demande des évolutions importantes concernant l'organisation des marchés, mais aussi les filières d'approvisionnement des forains, le rôle du marché-gare, les conditions de récupération des cagettes, cartons, palettes, les circuits de collecte et de recyclage... Or toutes ces questions concernent l'ensemble des marchés de la métropole, et des forains qui passent d'une commune à une autre. Non, ce ne peut être un sujet seulement communal, c'est un défi métropolitain. Les marchés propres doivent être un objectif prioritaire de la direction de la collecte de la Métropole.

Pierre-Alain MILLET - *Adjoint au Maire*

---

## AIDE À L'INVESTISSEMENT

L'aide de la Métropole à l'investissement des communes permet à la Ville d'amplifier ses efforts pour répondre aux enjeux écologiques et aux besoins croissants des habitants. C'est un dispositif juste puisque la dynamique de la fiscalité économique est largement bénéficiaire à la Métropole. Elle représente 50 millions d'euros sur le mandat.

Vénissieux utilise cette subvention 2023 pour accélérer le raccordement de trois groupes scolaires aux réseaux de chaleur. C'est une étape importante pour notre patrimoine communal, et presque la dernière, puisque 67 % de nos consommations de chauffage sont déjà fournies par le chauffage urbain. Avec le raccordement des 3 écoles nous allons nous rapprocher des 80 %.

Ce réseau de chaleur est essentiel à nos efforts de décarbonation, puisque sa chaleur est constituée à 63 % d'énergie renouvelable ou de récupération. C'est un exemple de tout le travail mené par la Ville de Vénissieux sur la maîtrise de nos consommations de chauffage et l'augmentation de la part d'énergie renouvelable. C'est un des points forts de notre agenda 21.

Le bilan énergétique du patrimoine communal 2021 est paru il y a peu et ce document retrace tout le chemin accompli depuis 2010. Ce document est à disposition auprès du service du patrimoine.

Les écoles sont les plus gros consommateurs de chaleur de la ville avec 47% de la consommation totale. Nous menons actuellement des études pour adapter les températures aux besoins des usagers et limiter le gaspillage dans le contexte d'augmentation des prix de l'énergie. Contrairement à d'autres collectivités, à Vénissieux nous n'avons pas décidé de baisser arbitrairement les températures de référence et nous travaillons à renforcer nos efforts d'isolation pour continuer à faire baisser les consommations.

Aurélien SCANDOLARA - *Adjoint au Maire*

---

## POLITIQUE DE LA VILLE

La programmation GSUP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité) est un outil de la Politique de la Ville pour améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers populaires. Elle s'inscrit dans le cadre du contrat de ville qui a été prolongé et doit être redéfini par l'ensemble des acteurs d'ici janvier 2024.

Dans cette perspective, les acteurs locaux, Ville, Métropole et bailleurs commencent à discuter alors que l'État n'a pour l'instant affiché que des intentions générales. L'engagement du président de la République sur les « Quartiers 2030 » se fait attendre, comme la date du prochain comité interministériel des villes, dans un contexte où tout le monde s'inquiète du manque de moyens pour honorer les conventions de rénovation urbaine en cours. C'était le message de l'association villes et banlieues le 23 mars dernier.

L'inquiétude porte sur les conséquences de l'inflation sur les coûts des chantiers, mais aussi sur les actions sociales, de sécurité, économiques, culturelles qui sont portées par différents outils de la politique de la ville, la GSUP, les quartiers d'été, les cités éducatives, la cité de l'emploi, etc... Autant de dispositifs différents, avec des financeurs variés, des règles d'attribution, une gouvernance spécifique.

Les prochains contrats de ville devraient être l'occasion de plus de lisibilité pour les citoyens dans ces politiques et notamment de plus de lisibilité dans l'engagement du droit commun pour tous les services publics. L'Éducation nationale, la police, la santé, les transports, mais aussi les services de l'énergie, toutes les politiques publiques doivent mieux montrer comment elles agissent dans les quartiers populaires.

Saïd HAMIDOU ALLAOUI - *Conseiller municipal*

## DÉSENGAGEMENT DE LA RÉGION

Dans la Convention de partenariat avec l'Espace Pandora, l'absence de la Région est remarquée. C'est la Ville de Lyon qui la remplace, au côté de Vénissieux et de l'État. C'est une nouvelle illustration de la guerre idéologique menée par Laurent Wauquiez contre les milieux de la création et du spectacle vivant. Elle n'est pas nouvelle, mais s'avère très dangereuse. En 2022, la Région aurait supprimé quatre millions d'euros de subventions à 140 acteurs culturels, les villes de Lyon et Grenoble étant particulièrement visées.

Le 10 mars dernier, le conseil régional a ajourné le vote des subventions à des dizaines de lieux de création et de diffusion en Auvergne Rhône-Alpes sans donner une explication. Pour les acteurs de terrain, les équipements culturels et les associations, ces coupes ou ajournements assombrissent un avenir déjà fragilisé. Les emplois sont pénalisés et les programmations mises à l'arrêt.

La ville de Vénissieux adopte l'attitude inverse en créant un fonds de soutien de 300 000€ pour que le milieu associatif vénissien puisse faire face à l'inflation. Nous savons que la culture est portée majoritairement par les villes et l'État, les Régions en France jouant un rôle plus modeste. Il n'empêche, certaines d'entre elles gardent une ambition culturelle comme les Hauts-de-France par exemple qui y consacrent 18,15€ par habitant, contre à peine 8,60€ en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces coupes brutales remettent en cause les financements croisés sur lesquels le modèle culturel français s'est développé depuis les années 80. Son maillage sur l'ensemble du territoire national est le fruit d'un consensus entre les partenaires que sont l'État, le Département, les Régions, les Métropoles, les communes.

Remettre en cause cet équilibre et instrumentaliser la culture à des fins partisans sont contraires à la vie de nos quartiers et au monde de la création.

Michèle PICARD - *Maire*

## » COUVERTURE DE 3 COURTS DE TENNIS

La Ville de Vénissieux dispose de 12 courts de tennis dont 2 à Max Barel-Charréard, 4 au Moulin à Vent et 6 courts plus 1 surface d'entraînement à Auguste Delaune.

Aujourd'hui nous sommes fiers de réaliser le projet d'un préau qui couvrira 3 courts de tennis sur l'espace Delaune. Avec cet équipement, nous permettrons à la population vénissienne, aux 2 clubs de la Ville, à l'association "fête le mur", aux enfants et adolescents inscrits dans les structures municipales (EPJ, centres sociaux, centre de loisirs, maison de quartier, service animations sportives), d'avoir la possibilité de jouer au tennis même en cas d'intempéries.

C'est une réalisation inscrite dans notre plan de mandat qui est riche en structures sportives. Après le terrain de futsal, le terrain synthétique, voilà bientôt des courts de tennis couverts, pour le plaisir de tous. C'est une demande forte des clubs. Avec un coût de 1 005 000€, cette structure sera de qualité.

Nacer KHAMLA - *Adjoint au Maire*



## SUBVENTION D'URGENCE POUR LA TURQUIE ET LA SYRIE

Le 6 février 2023, deux violents séismes ont frappé la Turquie et la Syrie. Une catastrophe naturelle faisant plus de 46 000 morts et 105 000 blessés en Turquie, et près de 6 000 morts en Syrie.

Les provinces de Kahramanmaras, près de l'épicentre, et Hatay, à la frontière syrienne, ont été particulièrement touchées, avec des villes dévastées et ruinées.

Les images bouleversantes témoignent de l'étendue de la tragédie qui s'est abattue sur ces régions. Les mots ne suffiront pas pour exprimer la gravité de cette catastrophe.

Il est impossible de rester indifférent aux souffrances des populations touchées et, plus que jamais important de souligner le rôle majeur de la solidarité.

Afin d'aider concrètement à la reconstruction et à la réhabilitation des écoles et des structures médicales dans les provinces d'Hatay en Turquie et d'Alep en Syrie, la Ville de Vénissieux a décidé d'apporter son aide. Une subvention de 30 000€ a été votée pour accompagner les populations turques et syriennes dans leur processus de reconstruction.

La solidarité est la tendresse des peuples !

L'aide d'urgence est indispensable lorsqu'il manque tout pour commencer.

Je tiens à saluer l'ensemble des actions de solidarité qui se sont organisées un peu partout en France et dans le monde entier, ainsi que les secouristes et tous les bénévoles qui se sont rendus sur place pour apporter leur soutien.

Murat YAZAR - Conseiller municipal

» Dans nos principes et dans nos actes, la solidarité fait partie intégrante de l'identité et de l'histoire vénissiennes.

Suite au double séisme en Turquie et en Syrie, le Secours Populaire s'est immédiatement mobilisé avec son partenaire DPNA débloquant un fonds d'urgence de 200 000€. La subvention de 30 000€ que notre ville attribue à la Fédération du Rhône du Secours Populaire s'inscrit dans cette démarche d'urgence humanitaire et d'opérations à plus long terme comme la reconstruction d'écoles et de structures médicales dans les provinces d'Alep en Syrie et d'Hatay en Turquie.

**La Ville de Vénissieux lutte pour la paix et contre les inégalités mondiales.**

En juin dernier, nous avons attribué une subvention d'urgence à la Fédération du Rhône du Secours Populaire Français pour des actions de solidarité à destination des pays en guerre, dont l'Ukraine. En Palestine comme en France, à Haïti comme aux Comores, notre solidarité s'est adressée aux hommes, femmes et enfants dans le dénuement, victimes des conflits armés ou de catastrophes naturelles. C'est tout à notre honneur, et je sais que les Vénissiens partagent ces valeurs de solidarité et d'entraide, les campagnes de collecte de produits de première nécessité l'ont illustré encore récemment.

Michèle PICARD - Maire



### ECHOS

#### » STUPEFACTION AU CONSEIL MUNICIPAL !

On croyait qu'une délibération de solidarité avec les victimes du terrible tremblement de terre en Turquie et Syrie ferait l'unanimité. Mais les élus d'opposition se sont enfermés dans une attitude politicienne indigne face à ce qu'ont vécu des centaines de milliers de personnes.

#### **Mrs Dallery et Iacovella sont allés jusqu'à voter contre !**

Contre la solidarité avec des victimes du plus terrible tremblement de terre du siècle... Une honte ! Ils osent dire que parce qu'il y a trop de pauvres à Vénissieux, il ne faut pas aider les autres... Ils ne savent pas qu'au contraire, ce sont les moins riches qui sont le plus solidaires. Ils révèlent ainsi leur proximité avec la préférence nationale de l'extrême droite...

Tant pis pour eux, les Vénissiens sont très majoritairement solidaires !

